

# La gazette de l'ASCE 72 volume2



## Le mot de l'ASCE

Chers adhérents,  
J'ai le plaisir de vous  
présenter la gazette de  
notre association. Ce  
document vous permet  
de retrouver les  
informations de notre  
association.

Nous lançons la nouvelle  
campagne d'adhésion  
pour l'année 2024, le 19  
décembre 2023 par une  
permanence  
exceptionnelle.

Moi même, ainsi que les  
membres du comité  
directeur, allons œuvrer  
pour augmenter les liens  
entre adhérents par le  
biais de propositions  
d'activités sportives,  
culturelles et  
d'entraides. Notre  
association est forte de  
ses membres, et  
ensemble, je suis  
convaincu que nous  
pourrons avancer à  
créer des liens.

RENARD Frédéric



## Présentation générale et fonctionnement de l'Association Sportive, Culturelle et d'Entraide ASCE 72

L'Association sportive, culturelle et d'entraide de la Direction départementale des Territoires de la Sarthe a pour but de :

- resserrer les liens amicaux et professionnels entre les personnes du service.
- promouvoir et développer le sport et la culture par l'organisation et la création d'activités.
- promouvoir et développer toute l'action d'entraide entre ses membres tant dans les domaines sociaux que culturels et des loisirs.

Association loi 1901 sous le n°02570 au J.O. du 14 novembre 1975, l'ASCE 72 est affiliée à la Fédération Nationale des ASCE, qui elle même est déclarée d'utilité publique depuis le 20 août 2015.

Les règles de fonctionnement de l'association sont fixées par ses statuts approuvés en assemblée générale.

L'ASCE 72 est administrée par un comité directeur qui comprend 15 membres élus pour 3 ans en assemblée générale, le renouvellement se faisant par tiers. Ce comité directeur élit en son sein un bureau. L'organigramme est visible sur la page suivante.

Ses relations avec l'administration sont fixées par une convention locale, faisant suite à la signature d'une convention nationale entre le Ministre de tutelle et le Président de la FNASCE, légitimant l'existence et la nécessité du rôle des ASCE dans les services.

**Une permanence est ouverte aux adhérents tous les lundi matin de 9h15 à 13h00 et un mercredi matin sur deux de 7h30 à 11h30 (13 et 27 septembre, 18 et 25 octobre 2023). Marion vous accueille le lundi au bureau A263 et Rébecca le mercredi au bureau A070.**

Afin de préserver notre environnement de travail, nous vous remercions de respecter ces horaires et de prendre contact en dehors de ceux-ci exclusivement par courriel : [72.ascee@i-carre.net](mailto:72.ascee@i-carre.net).

**Sachez que si vous êtes nouvel arrivant à la DDT, l'association offre l'adhésion à 2€ (ce qui correspond à la part assurance) permettant l'accès à toutes les activités de l'association pour la première année.**

## Organigramme de l'ASCE 72



**Président**  
Frédéric  
RENARD



**Vice -  
président**  
Dominique  
COSSON



**Trésorière**  
Cécile  
DENOS



**Trésorière  
Adjointe**  
Régine  
LECONTE



**Secrétaire**  
Isabelle  
PAVAGEAU



**Secrétaire  
Adjointe**  
Coralie  
GARRY



**Vice -  
présidente  
sport**  
Sophie  
LHUILLERY



**Vice -  
présidente  
entraide**  
Rébecca  
HERVE



**Vice -  
présidente  
culture**  
Marion  
COLOMBEL

### Membres élus du comité directeur



Benoist  
DEBENNE



Dominique  
DEZECOT



Lydie  
GALLIOT



Franck  
GARRY



Arnaud  
TANGUY



Nicolas  
THERON

Webmestre

## Où trouver de l'information sur l'ASCE ?

Si vous souhaitez avoir des renseignements concernant l'ASCE vous pouvez :

- Venir à la permanence ouverte aux adhérents tous les lundi matin de 9h15 à 13h00 et un mercredi matin sur deux de 7h30 à 11h30 (13 et 27 septembre, 18 et 25 octobre, 08 et 22 novembre, 06 et 20 décembre 2023).

Marion vous accueille le lundi au bureau A263 et Rébecca le mercredi au bureau A070.

- Nous appeler au 02 72 16 44 78 (heures de permanence)
- Nous envoyer un mail sur l'adresse suivante : [72.ascee@i-carre.net](mailto:72.ascee@i-carre.net)
- Consulter l'intranet de la DDT :  
<http://intra.ddt.sarthe.rie.gouv.fr/asce-r141.html>
- Consulter le site internet de l'ASCE 72 :  
[http://www.fnascee.org/ascee-72-r5631.html?var\\_mode=calcul](http://www.fnascee.org/ascee-72-r5631.html?var_mode=calcul)
- Consulter le site internet de la FNASCE :  
<http://www.fnascee.org/la-fnasce-r8243.html>

# LE CALENDRIER !

- **19/12/2023 : Permanence exceptionnelle pour les nouvelles adhésions 2024 en salle A065 de 08h à 14h.**
- **19/01/2024 :** Galette des rois des actifs libérés à la salle Goupillon. Rendez-vous à 15h.
- **16/03/2024 :** Grand nettoyage de la salle Goupillon. A vos balais et vos torchons, nous en appelons aux bénévoles pour nous aider. Rendez-vous dès 9h à la salle.
- **26/03/2024 :** journée URASCE. Plus d'informations dans la prochaine gazette.
- **09/04/2024 :** AG de l'ASCE 72 à la salle Goupillon. Rendez-vous à 9h.
- **Juin 2024 :** visite du Prytanée militaire de La Flèche. Plus d'informations dans la prochaine gazette.
- **19/10/2024 :** Visite en Anjou pour les « Mystères des fallun »
- **Octobre 2024 :** sortie régionale FNASCE au circuit du Mans



L'ASCE 72 vous invite



**Adhésion 2024**  
**Permanence**  
**«exceptionnelle»**  
**Le mardi 19 décembre 2023**  
**De 08h à 14h en salle A065**

**Nouveaux tarifs 2024 pour une carte « familiale »:**  
**Actifs : 17€ / Actifs libérés : 12€**  
**Nouveaux adhérents : 2€**

En dehors de cette date, il sera possible d'adhérer à l'ASCE en vous adressant à la permanence ou en déposant vos demandes dans la boîte aux lettres située en A070

## Section bowling

**Responsables : Catherine AVIGNON et Valérie BATTESTI**

**Mail : [72.Ascee@i-carre.net](mailto:72.Ascee@i-carre.net) ou [valy.4472@sfr.fr](mailto:valy.4472@sfr.fr) (Valérie Battesti au 06 14 97 02 28)**

**Lieu : Bowling 56 boulevard N. Cugnot, 72100 Le Mans**

**Horaires et fonctionnement de la section :**

- l'ASCE 72 fait jouer 2 équipes en ligue corporative (de septembre à juin hors vacances scolaires et veille de jour férié).
- une équipe de 4 joueurs les lundis soir de 18h30 à 20h30
- une équipe de 3 joueurs les jeudis soir de 20h30 à 22h30.

**Cette section recrute activement des joueurs pour continuer à fonctionner.**

### **CHALLENGE ALAIN MOTTIER**

Cette année le Challenge se tiendra le samedi 18 novembre 2023. Pour plus de renseignements, prendre contact avec Valérie Battesti.

Ce challenge est ouvert à tous les adhérents à jour de leur cotisation ainsi qu'à tous les agents de Paixhans (ces derniers devant s'acquitter d'un supplément de 2 € pour cette journée pour bénéficier de l'assurance FNASCE).

## Section pétanque

**Responsables : Michel PANNEAU et David FITAN**

**Mail : [michel.panneau@sarthe.gouv.fr](mailto:michel.panneau@sarthe.gouv.fr) (poste 4186)  
ou [david.fitan@sarthe.gouv.fr](mailto:david.fitan@sarthe.gouv.fr) (poste 4162)**

**Lieu : site Paixhans**

**Fonctionnement de la section :**

Pour jouer, il suffit de se faire connaître auprès de Michel ou David.

Les parties se jouent le jeudi midi sur le site Paixhans.

Les organisateurs préviennent à l'avance les personnes préalablement inscrites lorsqu'une partie se décide.

Les boules sont non fournies, il faut amener son matériel.

## Section relaxation

**Responsable : Jacqueline ROUSSEAU**

**Mail : 72.Ascee@i-carre.net**

**Horaires : 12h45 à 13h45 le 2<sup>e</sup> mardi du mois**

**Lieu : site Paixhans - salle G01**

L'atelier relaxation a pour objectif de lâcher prise pendant la séance et de se concentrer sur soi et son bien être. L'important est de repartir après avoir ressenti tous les effets positifs de la séance tant sur le plan physique que psychique.

En effet, le rythme de vie dans notre société est de plus en plus accéléré et selon notre aptitude à répondre aux différentes sollicitations de la journée nous pouvons constater, si nous en prenons conscience, que notre organisme subit lui aussi ce rythme de vie tant sur les plans physiques que psychiques (tensions, pressions, surmenage, etc).

### **Prochaines séances :**

- Séance de décembre annulée
- 09/01/24 salle R022
- 13/02/24 salle R022
- 12/03/24 salle R022
- 09/04/24 salle R022
- 02/05/24 salle G01

## Section art du thé chinois

**Responsable : Marion COLOMBEL**

**Mail : marion.colombel@sarthe.gouv.fr (poste 4183)**

**Lieu : site Paixhans – pour les salles voir le calendrier**

**Horaires : le 3<sup>e</sup> mardi du mois - 12h15/13h30**

### **Fonctionnement de la section :**

La section présente la méthode de préparation "Gong Fu Cha", méthode ancestrale chinoise.

À chaque séance, les thés sont présentés aux participants avant d'être préparés (par le maître de cérémonie et un participant) et dégustés, accompagnés de pâtisseries ou friandises asiatiques. Certaines séances spéciales viennent compléter les séances classiques (faux thé, thé glacé, thé japonais...).

L'activité se fait sur inscription et le coût de participation est de 2€/ séance.

### **Prochaines séances :**

- 19/12/23 salle A254
- 16/01/24 salle A254
- 20/02/24 salle A254
- 19/04/24 salle A254
- 16/05/24 salle A254

## Atelier art floral

**Responsable : Sophie LHUILLERY**

**Mail : [sophie.lhuillery@sarthe.gouv.fr](mailto:sophie.lhuillery@sarthe.gouv.fr) (poste 4193)**

**Horaires : 17h à 18h30**

**Lieu : site Paixhans - salle A065**

Composer un bouquet est un moment de détente, de partage des connaissances et surtout de convivialité. Chacune et chacun en ressort avec une magnifique composition. Il n'y a aucun pré-requis. Karine Guede de Créa'flor anime cet atelier et est là pour guider et pour apprendre aux participants l'art de réaliser un beau bouquet.

Une participation forfaitaire annuelle de 40€ est demandée au premier cours de septembre, l'autre partie est prise en charge par l'ASCE72. Si vous intégrez l'atelier Art Floral en cours d'année, votre participation sera au prorata du nombre de cours suivis. Il y a une possibilité de faire un cours d'essai. Chaque cours coûte 20 euros pour les frais des fleurs et du matériel fourni par Karine de Créaflor. Si vous ne pouvez venir à un cours, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez de commander la composition du mois, au prix de 20 euros.

### **Prochaines séances :**

- 21/12/23
- 25/01/24
- 22/02/24
- 28/03/24
- 18/04/24
- 16/05/24

## Randonnée actifs libérés

**Responsables : Dominique COSSON – Jean-Luc PRUNIER – Alain MOULAY**

**Contacts : JL. Prunier 06 78 22 81 38 et A. Moulay 07 70 10 55 80**

**Horaires : A préciser par l'organisateur**

**Lieu : A préciser par l'organisateur**

Les randonnées sont ouvertes aux actifs libérés avec à chaque fois une nouvelle destination.

Suivant le rythme et l'endurance de chacun, il est toujours possible de constituer deux groupes avec la possibilité d'adapter le trajet (entre 8 et 12 kms).

N'hésitez pas ! Les randonneurs retraités comptent sur vous....

## Atelier couture

**Responsable : Marion COLOMBEL**

**Mail : [marion.colombel@sarthe.gouv.fr](mailto:marion.colombel@sarthe.gouv.fr) (poste 4183)**

**Horaires : vendredi midi 12h / 14h épécialet séance « crochet/tricot » le mardi (voir calendrier)**

**Lieu : site Paixhans – salle A265 (sauf exception)**

Cette activité sera relancée au mois d'octobre 2023. Un calendrier sera mis en place à ce moment là et affiché en salles de pause ou sur les tableaux d'informations.

Cette activité est basée sur l'entraide et sur l'échange.

Divers ateliers peuvent être proposés (tricot, amigurumi, crochet, patchwork...)

Cette activité cherche des personnes pour fonctionner et pour animer.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Marion.

**Séance spéciale « crochet/tricot » :**

- 28/11/23
- 05/03/24
- 05/12/23
- 26/03/24
- 30/01/24
- 06/02/24
- 27/02/24

## Ludothèque

**Responsable : Marion COLOMBEL – Nicolas THERON**

**Mail : [marion.colombel@sarthe.gouv.fr](mailto:marion.colombel@sarthe.gouv.fr) (poste 4183) –**

**[nicolas.theron@sarthe.gouv.fr](mailto:nicolas.theron@sarthe.gouv.fr) (Poste 4029)**

**Horaires : calendrier à consulter en salle de pause**

**Lieu : site Paixhans – salle de convivialité du RDC bâtiment A**

Cette activité sera relancée au mois d'octobre 2023. Un calendrier sera mis en place à ce moment là et affiché en salle de pause.

La ludothèque proposera du prêt de jeux (pour une heure ou pour une semaine) et des démonstrations ponctuelles.

Des parties seront organisées en salle de convivialité située au RDC pour présenter les jeux.

Cette activité cherche des personnes pour fonctionner et pour animer.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Marion.

## Atelier dessin

**Responsable : Cyril BODET**

**Mail : [cyril.bodet@sarthe.gouv.fr](mailto:cyril.bodet@sarthe.gouv.fr) (poste 4106)**

**Horaires : mardi midi – 12h à 13h30**

**Lieu : Batiment A salle A265 (si possible) sinon A065**

Cyril Bodet vous propose de partager un moment convivial autour du dessin, de la peinture et de l'art.

Vous pourrez trouver auprès du groupe des conseils afin d'améliorer votre technique ou de partager vos œuvres et d'échanger dessus.

N'hésitez pas à contacter Cyril pour vous inscrire à l'atelier et rejoindre le groupe.

**Activité en pause pour le moment**

## Atelier photo

**Responsable : Pascal CADIOU**

**Mail : [pascal.cadiou@ac-nantes.fr](mailto:pascal.cadiou@ac-nantes.fr)**

**Horaires : 1 jeudi/mois 12h ou 12h30 à 14h00. Les séances sont annoncées un peu à l'avance par mail.**

**Lieu : A préciser pour les sorties extérieures et le jeudi sur site Paixhans – rdv en salle A265**

La séance mensuelle (jeudi entre 12H et 14H) permet de découvrir les fonctionnalités de son propre matériel, d'affûter son œil à la recherche du cadrage, d'apprendre à regarder. C'est aussi l'occasion d'apprendre la méthodologie du classement des images numériques, de s'initier à la retouche et d'échanger à propos des différents points de vue de chacun. Des séances en week-end peuvent être proposées selon la demande pour des prises de vue extérieures et pour un partage d'expériences.

Les productions photographiques pourront faire l'objet de tirages d'exposition. Le programme des séances est défini en fonction des demandes exprimées.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter Pascal.

## Carrés Paixhans

**Responsable : Benoist DEBENNE**

**Mail : 72.Ascee@i-carre.net**

**Horaires : jeudi à partir de 12h00 – RDV annoncé par mail**

**Lieu : carrés potagers - bâtiment H**

Les carrés potagers vous accueillent pour partager un moment de convivialité en jardinant. Benoît apporte ses conseils sur les plantations, les graines, l'entretien des plantes. Au final, les participants se partagent les récoltes pour une dégustation gourmande. Au programme : oignons, échalotes, tomates, pommes de terre, potimarrons, haricots, herbes aromatiques...

**Activité en pause jusqu'en MARS 2024**

## Sorties culturelles « bel âge »

**Responsable : Dominique COSSON**

**Mail : 72.Ascee@i-carre.net ou docosson@orange.fr**

L'ASCE 72 propose chaque année une sortie en Sarthe et une dans les départements limitrophes, ces activités sont ouvertes aux actifs, adultes et enfants. Il existe aussi des sorties réservées aux retraités proposées par la FNASCE

- Juin 2024 : visite du prythanée militaire de La Flèche
- 16 octobre 2024 : visite en Anjou pour « les mystères du fallun »

## Billetterie

**Responsables : Marion Colombel et Rébecca Hervé**

**Mail : 72.Ascee@i-carre.net**

**Horaires : aux heures de permanence (voir page 2)**

**Lieu : aux bureaux de permanence (voir page 2)**

La permanence de l'association assure la billetterie au tarif comité d'entreprise pour :

- Les places de cinéma
- Les places de spectacles ou concerts
- Les places pour le bowling du mans
- Les places pour PAPEA ou TERRA BOTANICA...

mais aussi pour des manifestations sportives :

- Les places pour les 24 heures autos
- Les places pour les 24 heures motos
- Les places pour le Grand Prix de France motos

Pour les demandes particulières, s'adresser à la permanence.

## Hommages

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Marie Jo Raboeuf, survenu le 26 Septembre 2023.

Marie Jo était une bénévole multi-fonction qui était présente dès la création de l'ASCE 72, tour à tour secrétaire ou soutien à la permanence, elle participait à chaque manifestation comme l'Arbre de Noël, les challenges nationaux ou régionaux etc...

## Unités d'accueil et TOHAPI

### Les unités d'accueil

Les ASCE et la FNASCE vous proposent des séjours en unités d'accueil.

Ces unités sont réparties sur tout le territoire.

Les unités réservées aux adhérents à jour de leur cotisation sont consultables sur le site de la FNASCE, puis la plateforme OSCAR.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la permanence de l'ASCE.

### TOHAPI

L'ASCE et TOHAPI vous propose la réservation de séjours à petits prix partout en France sur la catalogue TOHAPI.

Le catalogue est consultable sur le site internet de TOHAPI.

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter la permanence de l'ASCE.

## Séjour gratuit/aide individuelle

### Les séjours gratuits

Les séjours sont proposés sur 3 périodes différentes :

- Les séjours printemps : vacances scolaires de Pâques (avril - début mai) réservés aux familles avec enfants, dont les revenus mensuels de référence ne dépassent pas 750 € (voir calcul sur le site)
- Les séjours été : vacances scolaires d'été (juillet et août) réservés aux familles avec enfants, dont les revenus mensuels de référence ne dépassent pas 750 € (voir calcul sur le site)
- Les séjours pour tous : hors vacances scolaires (mai - juin - septembre - octobre - novembre) réservés aux personnes célibataires, ou aux couples sans enfants, ou aux retraités, dont les revenus ne dépassent pas 1600 € pour une personne seule, 1300 € pour un couple.
- Chaque dossier sera étudié cas par cas, sans commission spécifique d'attribution, et pourra être envoyé tout au long de l'année (en respectant évidemment un délai de 2 mois en amont de la période demandée).

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez consulter le site de la FNASCE, dans l'onglet Entraide ou vous rapprocher de notre Vice-Président Entraide.

Ces unités sont réparties sur tout le territoire.

Les unités réservées aux adhérents à jour de leur cotisation sont consultables sur le site de la FNASCE, puis la plateforme OSCAR.

### Les aides individuelles

Des aides individuelles peuvent être accordées par l'ASCE 72 tout au long de l'année sous forme de prêt à des agents en difficulté.

## Aide à la location de fourgon

Comme annoncé dans notre bilan de l'année 2021, suite à un accident, nous ne sommes plus en mesure de mettre à votre disposition le fourgon de l'ASCE.

Cependant, dans le cadre de **l'Entraide**, nous vous proposons de louer un véhicule **de type utilitaire** chez un professionnel de la location. L'ASCE prendra en charge une partie du montant de cette location : **20€/jour ou 40€/week end**

**Conditions** : l'ASCE prendra en charge 40 € / par adhérent / par an. Le remboursement s'effectuera sur demande préalable à l'ASCE puis sur présentation de la facture acquittée **au nom de l'adhérent**.

**Attention** : L'ASCE a défini un budget d'entraide pour cette action en 2023. Au delà de ce budget, l'ASCE 72 ne prendra plus en charge les frais.

## Salle Raymond Goupillon

Par convention locale, la salle située à l'Aérodrome est à disposition :

- de l'ASCE pour ses réunions ( assemblée générale , comité directeur , réunion régionale )
- des adhérents, des sections pour les activités, des actifs libérés
- des partenaires sociaux ( MGEN, CLAS, Syndicats, Adasma, autres associations Paixhans)
- des agents DDT pour les départs en retraite, en semaine uniquement
- de la DDT pour ses réunions ou formations

Notre salle est maintenant rénovée et opérationnelle pour accueillir les familles ou l'activité professionnelle.

Le système de pré-réservation GRR mis en place est efficace pour visualiser et inscrire une date sur le calendrier par voie électronique.

Pour l'intérêt de tous, respectons et conservons ce bien commun avec toute notre énergie et notre passion.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la permanence de l'ASCE.

## Petites annonces

### Activité « jeux de société »

Nous souhaitons ouvrir aux adhérents un prêt de jeux de société.

Dans ce cadre nous faisons un appel aux dons de jeux. Si lors de vos rangements, vous trouvez des jeux dont vous souhaitez vous séparer, nous acceptons volontiers de les récupérer et si besoin de les remettre en état avant de les verser dans la ludothèque.

Les jeux sont à déposer au bureau de Marion Colombel - A263 ou à la permanence ASCE.

Merci à vous.

## Petites annonces

### Activité « coin lecture »

Des adhérentes ont suggéré la création d'un atelier lecture. Cet atelier aurait vocation de présenter nos livres coup de cœur. En attendant la création de l'atelier, nous réfléchissons à la possibilité de vous proposer un panneau d'affichage où nous pourrions déposer vos fiches de lecture.

Si vous souhaitez nous proposer des fiches de lecture, celles-ci doivent contenir le nom de l'auteur, le titre du livre, l'éditeur, un petit résumé et votre avis sur l'œuvre et être envoyées sur le mail de l'ASCE : **72.Ascee@i-carre.net**  
Les fiches seront à terme archivées dans un classeur déposé dans la bibliothèque du 2<sup>e</sup> étage du bâtiment A.

## Petites annonces

### Activité « bowling »

**URGENT** – l'ASCE 72 recherche des joueurs (débutants, amateurs ou confirmés) pour assurer l'avenir de la section bowling

Fonctionnement actuel de la ligue corporative

La saison sportive se déroule de septembre à juin, hors vacances scolaires et veille de jour férié.

Il y a un match les lundi, mercredi et jeudi à 18h30 et à 20h30.

Si vous souhaitez faire un essai ou prendre plus de renseignements, merci de contacter soit la permanence, soit Valérie BATESTI au 06 14 97 02 28

## Petites annonces

### Recherche nouveaux membres et nouvelles activités

L'ASCE est toujours à la recherche de volontaires pour nous aider à faire vivre l'association. Si vous souhaitez faire vivre une activité ou en proposer une nouvelle vous pouvez vous adresser à la permanence de l'ASCE.